



Accompagnés par Johanne Vexo à l'orgue, [Les Chantres de Paris](#) traversent plusieurs siècles de musique allant *Du Grégorien à Arvo Pärt* et emmènent des ténèbres à la lumière. Un programme interprété vendredi 24 août à l'église à Arques-la-Bataille lors du [festival de musique ancienne](#).

De profonds, du grégorien à Arvo Pärt... Un grand écart ! Pas tant que cela selon Damien Rivière, directeur artistique des Chantres de Paris. Même si 15 siècles séparent une tradition liturgique des pièces du compositeur estonien né en 1935, le ténor des Chantres de Paris voit un lien tout naturel. *« L'œuvre d'Arvo Pärt est fortement empreinte du chant grégorien. Il aime beaucoup cette musique et son procédé de composition est identique. Il y a une pureté, une simplicité ».*

« Dans de vieux grimoires »

Il ya aussi un lien fort entre Arvo Pärt et Les Chantres de Paris. *« Nous effectuons le même travail. C'est ce qui m'a surpris. Nous tentons de faire du nouveau avec de*

l'ancien. Arvo Pärt ne dépoussière pas mais se focalise sur ce qui lui semble être le plus important. Avec le temps, il a épuré ses compositions des codes modernes pour finalement retrouver la quintessence des choses simples ».

Pour le concert vendredi 24 août lors du festival de musique ancienne à Arques-la-Bataille, Les Chantres de Paris se consacrent à un répertoire alternant des partitions rares de compositeurs anonymes, « *retrouvées dans de vieux grimoires* » et celles d'Arvo Pärt, des ambiances sombres et instants lumineux, des sentiments de doute et d'espérance. « *C'est une invitation à traverser des émotions liées au thème de la mort. Nous serons les guides de ce voyage tout en essayant de proposer une interprétation cohérente, de le faire avec la même âme et d'être davantage dans le sens de ces œuvres. C'est un travail de tous les jours* », remarque Damien Rivière. Loin de toute célébration liturgique, Les Chantres de Paris portent autant la dimension musicale et spirituelle de ce programme.

Le programme du festival de musique ancienne

Lundi 20 août :

- conférence sur *La musique ancienne, hier et aujourd'hui* par Jean-Paul Combet au conservatoire Camille-Saint-Saëns à Dieppe (entrée libre)

Mardi 21 août :

- 20 heures : *Scaramanzia* par l'ensemble Kapsberger à l'église à Varengueville-sur-Mer
- 22 heures : *La Pazza venuta da Napoli* par les Kapsber'Girls à l'église à Hautot-sur-Mer

Mercredi 22 août :

- 11 heures : *Messe* de François Couperin par Jean-Luc Ho à l'église Saint-Rémy à Dieppe (entrée libre)
- 14h30 : conférence sur *La Pratique du consort anglais* par Ghislain Dibie au presbytère à Arques-la-Bataille (entrée libre)
- 20 heures : *Messe* de François Couperin par Jean-Luc Ho et Les Meslanges à l'église à Arques-la-Bataille
- 22 heures : *What is our life ?* par Le Concert des Planètes à l'église à Arques-la-Bataille

Jeudi 23 août :

- 11 heures : Bach par Frédéric Desenclos à l'église à Arques-la-Bataille (entrée libre)
- 14h30 : conférence sur Guillaume de Machaut par Benoît Toigo au conservatoire Camille-Saint-Saëns à Dieppe (entrée libre)
- 19h30 : Guillaume de Machaut par La Dolce Sere à l'église à Offranville
- 22 heures : *From baroque to jazz* par Jambaroque à l'espace Maupassant à Offranville

Vendredi 24 août :

- 11 heures : Couperin, Clérambault et Corette par Benjamin Alard à l'église à Lammerville (entrée libre)
- 14h30 : conférence sur *La Musique au monastère de Santa Cruz de Coimbra* par Tiago Simas Freire au presbytère à Arques-la-Bataille (entrée libre)
- 20 heures : *Du Grégorien à Arvo Pärt* par Les Chantres de Paris à Arques-la-Bataille
- 22 heures : Brahms par L'Armée des Romantiques à Arques-la-Bataille

Samedi 25 août :

- 11 heures : Bach par Benjamin Alard à Arques-la-Bataille (entrée libre)
- 18 heures : conférence sur les *Vingt ans d'Académie Bach* par Jean-Paul Combet au presbytère à Arques-la-Bataille (entrée libre)
- 21 heures : *Zuguambé* par Capella Sanctæ Crucis à Arques-la-Bataille (entrée libre)

Tarifs : de 20 € (25 € pour Zuguambé) à 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans.
Réservation sur place ou sur www.academie-bach.fr